



Saisie exécutoire attribution

Par **Anina62**, le **22/11/2023 à 09:39**

J'ai reçu en même temps que la structure qui m'emploie la saisie exécutoire attribution du Crous. J'ai été garant de mon fils qui avait des dettes de logement. J'ai été saisi et payé des dettes de ce même Crous. A ma grande surprise sans m'avertir, ni contacter ma banque, je suis saisi sur mon salaire? Je trouve cela abusif. Que dois-je faire?

Par **jodelariege**, le **22/11/2023 à 10:23**

bonjour

lisez dans le lien ci dessous ce qui concerne la saisie

vous pouvez contester en suivant les indications mais vous étiez sans doute prévenue des dettes de votre fils

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1850/>

Par **youris**, le **22/11/2023 à 18:34**

bonjour,

une saisie sur salaire ne peut-être être autorisée que par un juge, vous auriez dû être convoqué à une audience de conciliation.

voir ce lien :

[saisie sur salaire](#)

salutations